

VIE DE SAINT FAUSTE, TROISIÈME ABBÉ DE LERINS ET ÉVÊQUE DE RIEZ

1

fêté le 28 du mois de septembre

Quel homme pourrait te suivre d'un pas égal, toi à qui seul a été donné de parler mieux que tu n'as appris, de vivre mieux que tu ne parles.
(Saint Sidoine ép. 9, liv,9)

§ 1er – SA NAISSANCE ET SA CONDUITE DANS LE MONDE

Saint Fauste, l'un des hommes les plus remarquables de son siècle, était originaire de la Grande-Bretagne. Il vint au monde vers l'an 390. Ses parents le firent élever avec beaucoup de soin, et n'omirent rien pour développer les dispositions heureuses qu'il manifestait pour l'étude et le travail. Doué d'un esprit subtil et pénétrant, d'une conception facile, Fauste fit des progrès rapides dans les sciences. Il s'attacha surtout à l'étude de la philosophie qui toujours fut sa science de prédilection et qu'il posséda si bien, que Saint Sidoine, son ami et son contemporain, n'a pas craint de dire : «Tu as épousé, seigneur évêque, une femme belle, une femme voilée, suivant le conseil du Deutéronome; jeune encore, tu l'avais aperçue dans les rangs ennemis, et alors tu t'en étais épris : sans être repoussé par les combattants dont tu étais environné, tu l'enlevas avec le bras victorieux du désir : je veux parler de la philosophie, qui, après s'être laissé arracher violemment aux arts sacrilèges; après avoir rejeté la chevelure d'une religion vaine, l'orgueil d'une science profane ... s'est unie en toi en de mystiques embrassements, purifiée qu'elle était alors. Dès tes plus jeunes années, tu en avais fait ta suivante, ta compagne inséparable, soit lorsque tu t'exerçais dans la palestre des villes, soit lorsque tu te macérais au sein des solitudes profondes. Elle a été avec toi à l'Athénée, avec toi au monastère; avec toi, elle renonce aux sciences mondaines, avec toi elle célèbre les sciences d'en haut. Maintenant que tu es uni à cette épouse, quiconque voudra te combattre, sentira qu'il s'attaque à l'académie du Platon de l'Église du Christ, et que ta philosophie est pleine de noblesse, etc. etc.»²

Cet éloge de la science de Fauste nous fait assez connaître, qu'à une instruction solide et variée, notre saint joignait déjà la connaissance et la pratique des vertus chrétiennes. Il avait compris que, pour n'être point nuisible à l'homme, la science doit s'appuyer sur Dieu, n'avoir que lui pour objet et pour but. Fauste suivit d'abord la carrière du barreau et la remplit avec honneur et distinction. Son éloquence, sa dialectique pressante, ses connaissances en matière de droit, lui acquirent une réputation méritée. C'est probablement alors qu'il rendit à Sidoine Apollinaire un service dont il se montra reconnaissant toute sa vie et qu'il rappelle en ces termes dans son *Carmen eucharisticum* : «Le premier motif pour lequel je te dois des actions de grâces, c'est que tu as su conserver l'innocence et la réputation de mon frère, lorsqu'il se trouvait sur la route glissante de la jeunesse. Ce bienfait immense est ton ouvrage; il en recueillera les fruits, et c'est à toi qu'il en sera redevable.»

§ 2. – FAUSTE RENONCE AU MONDE ET EMBRASSE LA VIE MONASTIQUE

Nonobstant tous les avantages que le monde pouvait lui procurer, Fauste sut se tenir en garde contre ses illusions et les tentations de la vaine gloire. Fidèle aux préceptes du divin Sauveur, il ambitionnait, par dessus toutes choses, le règne de Dieu et sa justice. Ce fut dans cette disposition d'esprit qu'il forma le généreux projet

¹ écrit par l'abbé Faraud (Digne en 1850)

² Epit. 9, liv. 9

d'abandonner le siècle et d'enfouir ses talents dans la solitude. Après avoir longtemps médité ce dessein dans le silence et la prière, il s'éloigna pour toujours de sa patrie, de sa famille et dirigea ses pas vers la solitude de Lérins.

La haute réputation dont jouissait déjà ce célèbre monastère, le désir surtout de se former à la perfection évangélique sous la direction de maîtres aussi saints que parfaits, le poussèrent vers cette île. Il sollicita donc, avec tant d'instance que d'humilité, la faveur d'être admis au nombre des simples moines. Le saint abbé Honorat ayant reconnu en lui toutes les marques d'une vocation divine, lui donna l'habit monastique, vers l'an 420. Sous la conduite d'Honorat, de Maxime et du saint vieillard Caprais, regardé comme le père spirituel de la communauté de Lérins, Fauste déjà religieux par le coeur, se forma rapidement à la pratique de toutes les vertus monastiques. Son humilité, sa douceur, son obéissance faisaient l'admiration de ses frères. Il s'efforçait toujours, autant qu'il était en lui, d'éviter ce qui aurait pu le montrer supérieur aux simples moines, en science, en lumières et en talents. Il s'estimait très heureux et très honoré de vivre au milieu de cette société de saints, dans un lieu à l'abri de toutes les tempêtes du siècle et des passions humaines. Son ardeur pour la pénitence et la mortification était telle, qu'il fallut souvent la modérer, la contenir par le frein salutaire de l'obéissance.

Une conduite aussi édifiante et si propre à lui concilier l'estime et l'affection de ses frères, ne pouvait échapper aux regards du saint abbé Maxime; il sut démêler, à travers cette humilité, tous les trésors de science, toutes les ressources dont son esprit était doué, aussi bien que son coeur. Il prévint dès lors de quelle utilité, ce simple moine pourrait être à sa communauté et à l'Église. Il le préposa donc à la direction des études du monastère, et lui voua pour toujours une affection toute spéciale. C'est ainsi que Fauste fut initié à tous les secrets de la vie du B. Maxime, et qu'il fut choisi par lui pour son compagnon, lorsque fuyant de Lérins et s'enfonçant dans une solitude profonde, il se déroba à la recherche des députés de l'Église de Fréjus qui venaient lui offrir et le contraindre d'accepter la dignité épiscopale.

§ 3. – FAUSTE EST FAIT ABBÉ DE LÉRINS

Mais ce qui fait le plus bel éloge de Fauste, c'est le témoignage éclatant rendu à ses vertus et à ses mérites par le B. Maxime, lorsque contraint d'accepter l'évêché de Riez, il se choisit un successeur dans l'abbaye de Lérins. Fauste fut désigné à ses frères comme le plus digne et le plus capable pour le gouvernement du monastère; et tous d'un commun accord le proclamèrent abbé de Lérins, (en janvier 434).

Élu à cette haute dignité, Fauste se montra aussi humble, aussi zélé et aussi pénitent qu'il l'était auparavant. Pendant les 27 ans qu'il gouverna ce monastère, il en soutint dignement la réputation et la régularité par sa vigilance et par ses exemples. Il se comportait avec tant de prudence et d'humilité, que les plus illustres hiérarques de ce temps lui rendaient des honneurs extraordinaires. Nous voyons en effet que dans une assemblée des évêques de la province, saint Hilaire d'Arles, leur métropolitain, le fit siéger entre lui et les évêques de Fréjus et de Riez, ce qui était contraire à tous les usages reçus dans ces réunions, et ce qui prouve par là même la haute estime que l'on professait pour le saint abbé.

Dans l'année qui suivit son élection, Fauste rendit les derniers devoirs au saint vieillard Caprais qui fut le premier et le plus ancien des religieux de Lérins. C'est de ce saint personnage que saint Hilaire a dit, qu'il menait dans ces îles la vie d'un ange, et que saint Eucher de Lyon a assuré qu'il égalait en vertu les plus anciens et les plus grands saints. Instruits de sa maladie et de sa fin prochaine, les évêques d'Arles, de Fréjus et de Riez accoururent en toute hâte pour le visiter et se jeter à ses pieds en le conjurant instamment de se souvenir d'eux auprès de Dieu. Pendant son long pèlerinage sur cette terre (cent ans et plus), Caprais avait fourni au monde l'exemple de toutes les vertus, et à l'Église, une foule d'hiérarques, de prêtres et de religieux. Fauste fut très sensible à la perte de ce grand serviteur de Dieu, et ne put s'en consoler que par la pensée qu'un protecteur de plus lui était assuré dans le ciel.

Fauste ne se montra pas moins zélé pour l'observation de la discipline que pour la défense des droits de son monastère. Un conflit de juridiction surgit entre l'abbé de Lérins et l'évêque de Fréjus. Ce dernier se fondant sur ce que les îles de Lérins dépendaient de son diocèse, voulut s'arroger une pleine et entière juridiction sur les moines. Fauste soutint les droits de sa charge avec beaucoup de force et d'énergie; cette conduite déplut à l'évêque qui l'interdit de l'exercice de sa dignité. Cet acte de rigueur causa quelque scandale et troubla la paix de cette solitude. On vit alors le saint abbé se montrer plein de respect et d'humilité : il se soumit sans résistance à l'injonction qui le dépossédait de ses prérogatives, et attendit avec confiance la décision du concile qui se réunit à Arles pour vider cette affaire.

Le concile s'ouvrit en effet le quatre décembre 453. Treize hiérarques s'y trouvèrent réunis sous la présidence du métropolitain Ravennius. Deux d'entr'eux, Maxime de Riez et Valérien de Cimiès, plaidèrent la cause de l'abbé de Lérins. Le concile ordonna que l'évêque de Fréjus se contenterait des satisfactions que lui ferait Fauste, et que celui-ci serait rétabli au plus tôt dans le gouvernement de son monastère. Il régla de plus que les moines qui n'étaient point dans les saints ordres relèveraient uniquement de l'abbé chargé de les gouverner, mais que les religieux destinés aux saints ordres ne seraient ordonnés et confirmés que par l'évêque diocésain. Cette sage décision rétablit la bonne harmonie entre les deux parties.

§ 4. – FAUSTE EST FAIT ÉVÊQUE DE RIEZ

Rendu à son monastère, le bienheureux Fauste continua d'être pour ses religieux le modèle de toutes les vertus. A l'imitation de son saint prédécesseur, il adressait de fréquentes instructions qui, soutenues de son exemple, et encore de l'onction et de l'éloquence de sa parole, faisaient germer dans leurs âmes la racine de toutes les vertus évangéliques. Ce fut au milieu de ces saintes occupations que le saint abbé se vit appelé à l'épiscopat.

Après la mort du bienheureux Maxime, le clergé et le peuple de Riez jugèrent que nul autre n'était plus digne d'occuper ce siège que celui-là même que notre saint s'était choisi pour successeur en l'abbaye de Lérins. Fauste accepta en tremblant cette dignité, dont il a été dit : quelle est un fardeau redoutable même pour les anges. Nous ne pensons pas nous tromper en disant : que son élection à l'épiscopat avait été préparée par saint Maxime lui-même, et que son acceptation fut commandée par l'obéissance à la volonté de son prédécesseur et de son père. Fauste prit possession de son siège le 16 janvier 461, et y porta toutes les vertus qu'on avait admirées en lui dans le cloître. «Le pontife n'a rien perdu en toi de l'abbé, lui écrivait Sidoine; car à l'occasion de ta dignité nouvelle, tu n'as point diminué la rigueur de ton ancienne discipline.» (Liv. 9.ép. 9).

Toujours fidèle observateur de la discipline monastique, il ajoutait encore de nouvelles austérités, ne buvant jamais du vin et ne prenant pour l'ordinaire d'autre nourriture que des fruits et des légumes crus. Il établit dans son église les prières usitées à Lérins, c'est-à-dire qu'il régla l'office divin sur les usages de cette communauté. Sans cesse occupé du salut de son troupeau, il donnait tous ses soins à l'instruction de son peuple, à la visite des prisonniers, à procurer aux pauvres la nourriture et les vêtements nécessaires, à assister enfin les malades dans leurs derniers moments. La sépulture des morts faisait encore partie de ces bonnes oeuvres : on le vit plusieurs fois charger sur ses épaules des cadavres à demi, pourris et dont chacun s'éloignait avec horreur, les porter jusqu'à la fosse, et leur rendre tous les devoirs religieux. Rien dans ses vêtements ne le distinguait de ses prêtres; son activité, sa ferveur, sa charité le faisaient seules remarquer dans l'accomplissement des fonctions saintes du sacerdoce. Consacrant à peine quelques heures au sommeil sur la terre nue, ou le parquet de sa cellule, il enrayait les plus fervents anachorètes par ses austérités. Dur pour lui-même jusqu'à la cruauté, il ne respirait que douceur, affabilité, compatissance pour les autres : aussi gagnait-il aisément tous les coeurs. Pasteur vigilant et fidèle, il n'omettait jamais aucun devoir de sa charge, parcourant

son diocèse pour reconnaître ses brebis, leur distribuant le pain de la parole et les ramenant au bercail, si elles avaient eu le malheur de s'en éloigner. «Quel homme, en effet, pourrait te suivre d'un pas égal, s'écrie Sidoine dans son admiration, toi à qui seul il a été donné de parler mieux que tu n'as appris, de vivre mieux que tu ne parles ? Voilà pourquoi tous les gens de bien et surtout ceux de notre siècle, vanteront à bon droit ton bonheur, toi dont la vie brille du double éclat de t'éloquence et de ta vertu, toi qui, comptant déjà tes années de la main droite,³ toi qui, loué par tes contemporains, et un jour désiré par nos descendants, sortiras de la vie après une carrière honorable en toutes choses, te léguant aux étrangers, laissant tes vertus à tes proches.» (Liv 9. ép 9)

§ 5. – FAUSTE EST DÉPUTÉ AUPRÈS DU SAINT-SIÈGE. – SA CONDUITE A SON RETOUR DE ROME.

Ce n'est point dans son diocèse seulement que Fauste eut occasion de déployer l'activité de son zèle pour le bien de l'Église et la gloire de la religion. On le vit bientôt mêlé à toutes les affaires majeures qui surgirent de son temps, y prendre une part active et les résoudre. C'est ainsi qu'en 462, nous le trouvons député par le concile d'Arles pour aller poursuivre à Rome, avec son collègue Auxonius, l'intrusion d'Hermès de Narbonne. Le pape Hilaire VIII occupait alors le Saint-Siège.

Hilaire les reçut avec tous les égards dus à leur dignité, et ayant appris le sujet de leur mission, il convoqua à Rome un concile des diverses provinces de l'Italie. Fauste assista à ce concile, non point comme simple juge, mais comme représentant de ses collègues des Gaules. Il y fut de plus choisi, avec Auxonius, comme juge et arbitre dans l'affaire de Léonce d'Arles et de Mamert de Vienne, ce dernier s'étant permis de donner la consécration épiscopale à l'évêque de

Die, sans y être autorisé par le métropolitain d'Arles qui avait l'inspection sur quatre provinces. Le pape approuva les actes du concile et les notifia aux évêques des provinces Lyonnaise, Viennoise, des deux Narbonnaises et des Alpes Maritimes, par sa lettre du 3 décembre 462. Hermès de Narbonne, fut confirmé dans la possession de son église, mais en punition de son procédé irrégulier, il fut privé de la dignité de métropolitain; cette prérogative fut donnée à Constantius d'Usez, sa vie durant. Quant à l'affaire de Mamert de Vienne, le pape ratifia pleinement le jugement rendu par Fauste et Auxonius.

De retour dans son diocèse, Fauste reprit avec une ardeur nouvelle ses exercices ordinaires de charité. Pour se renouveler mieux encore dans la ferveur, il allait souvent visiter les grottes de Moustiers et leurs autres lieux du voisinage que Maxime avait peuplés de moines et d'anachorètes. Plusieurs fois aussi il se rendit à Lérins : là, déposant en quelque sorte le fardeau de sa dignité, il se confondait parmi les religieux, s'associait à tous leurs exercices, leur rendait les devoirs les plus humbles et les plus humiliants, et les servait de ses propres mains. On eût dit en le voyant macérer son corps exténué, qu'il avait à expier de grands crimes, ou qu'il commençait à peine de servir Dieu. Tant la solide piété s'estime toujours peu avancée dans les voies de la perfection ! Ses visites aux religieux étaient ainsi une prédication continuelle d'humilité, d'abnégation, de renoncement à soi-même.

§ 6 – FAUSTE REÇOIT LA VISITE DE SAINT-SIDOINE APOLLINAIRE

En l'année 470 et dans le mois de juillet, Fauste reçut dans sa ville épiscopale la visite du célèbre Caius-Sollius Sidoine Apollinaire qui, de préfet de Rome était devenu patricien, gendre de l'empereur Avitus et enfin évêque de Clermont en Auvergne. Cet homme illustre, que l'on a appelé à juste titre le César et le Tacite du moyen-âge pour

³ Les anciens marquaient les nombres avec les doigts de la main gauche, depuis l'unité jusqu'à cent; pour exprimer les centaines et les mille, ils se servaient de la main droite.

nos Gaulois, professait une admiration profonde pour les vertus et les écrits de Fauste. Il fit expressément le voyage de Riez pour s'entretenir avec lui et épancher dans son coeur les sentiments qui débordaient du sien. Le souvenir de cette visite s'est perpétué d'âge en âge dans notre ville, par la dénomination de Saint Sols, vulgairement, San-Souon, donnée à la porte et à la rue par où le saint évêque de Clermont fit son entrée dans Riez. Sidoine lui-même nous a transmis les détails de sa visite. «Lorsque j'allai à Riez, il y a longtemps déjà, quand les ardeurs brûlantes de l'été entr'ouvraient la terre altérée, tu me donnas l'hospitalité, et je trouvai chez toi une retraite, un ombrage favorable, une table, un lit, des bénédictions.»

Fauste, juste appréciateur à son tour des mérites et des vertus de Sidoine, prodigua à son hôte tous les devoirs de l'hospitalité la plus généreuse et la plus respectueuse. Il le conduisit dans les principaux lieux du voisinage et notamment à Moustiers, pour visiter les moines et l'église qu'ils avaient construite en ce lieu en l'honneur de la Vierge Mère de Dieu. Sidoine lui en exprime toute sa gratitude et les sentiments que fit naître dans son coeur l'aspect de ce temple : «une faveur plus importante encore, dit-il, c'est que tu as bien voulu me faire visiter le temple auguste de la Sainte Mère de Dieu. J'avoue qu'à son aspect mon âme fut saisie d'émotion, et qu'une crainte respectueuse se peignit sur mon visage; je n'eusse pas éprouvé d'autre impression si Israël m'eût présenté à Rebecca, et Samuel le Chevelu à sa mère Anne.» (ibid. Carm. Euchar.).

Ce fut à l'occasion de cette visite et en remerciement de tous les soins pieux de son hôte que Sidoine composa son *Carmen Eucharisticum*, où dans un style concis mais pompeux, il chante les vertus de l'évêque de Riez. Nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire ici le passage suivant qui en est la conclusion. Il servira, au besoin de preuve de tout ce que nous avons dit de la piété de Fauste.

«Soit que tu vives dans les syrtes brûlantes, dans des lieux inaccessibles ... soit que sur le sommet escarpé des Alpes, séjour d'un froid glacial, qui pourtant ne peut amortir en ton coeur l'ardent amour que tu portes au Christ, je te voie prendre seulement quelques heures de sommeil sur une terre nue, effrayer les anachorètes par tes austérités, et suivre le chemin où t'appellent Élie, Jean, les deux Macaires, Paphnuce, Hilarion ... : soit que tu rendes à Lérins son premier père, Lérins où tu vas souvent, quoique brisé parla vieillesse, te délasser en servant tes disciples, où tu consacres à peine quelques moments au sommeil, évitant de prendre des aliments cuits, ne buvant pas du vin, jeûnant sans cesse et chantant des psaumes, rappelant à tes frères combien de montagnes s'élançèrent jusqu'aux cieux du fond de cette île; quelle fut la vie sainte du vieux Caprais; de quelles grâces fut doué Honorat, leur père; quelles vertus pratiqua ce Maxime dont tu es le successeur à double titre, car tu gouvernes son église en qualité de pontife, et tu gouvernas ses moines en qualité d'abbé ...; soit que je te contemple au milieu du peuple confié à tes soins, et qui se prend, d'après les exhortations, à mépriser les moeurs de ses ancêtres; soit que je considère ton empressement à pourvoir aux besoins des infirmes, des pèlerins et de ceux dont les jambes amaigries fléchissent sous le poids des chaînes; soit que, appliqué tout entier à rendre aux morts les derniers devoirs, tu ne dédaignes pas de porter toi-même les restes livides et infects du pauvre; soit que placé sur les degrés des saints autels, tu parles devant le peuple, qui se presse autour de toi pour écouter la loi de de Dieu, et puiser les remèdes salutaires qu'elle renferme; quoique tu fasses, en quel lieu que tu le trouves, tu seras toujours pour moi Fauste, Honorât et Maxime.» Ce dernier trait caractérise, beaucoup mieux que nous ne saurions le faire, la haute opinion de sainteté que Sidoine professait pour le pieux évêque de Riez.

Voulons-nous connaître encore la haute admiration de Sidoine pour les oeuvres scientifiques et littéraires de Fauste, écoutons le, s'exprima ni ainsi dans son épître 3^{me} liv. 9. «Votre éloquence aussi bien que votre bonté est fidèle à ses habitudes, et je reçois avec grand plaisir vos lettres parce qu'elles sont éloquentes... Divers motifs me déterminent à ne plus vous écrire, mais le plus grand est, que j'admire extraordinairement en vous ce style brillant, figuré et d'une élégance merveilleuse, tel qu'il se fait remarquer dans votre dernière lettre ... Si je m'entretiens encore quelque

peu avec vous, c'est afin d'obéir, bien décidé que je suis à garder le silence pour profiter de vos leçons. C'est à vous du reste, seigneur évêque, qu'il appartient d'enseigner une doctrine salutaire et profonde en des ouvrages destinés à être immortels. Celui qui vous écoute, lorsque vous enseignez ou que vous discutez, n'apprend pas moins à bien faire qu'à bien dire.»

Voici un fait plus caractéristique encore que nous trouvons consigné dans l'épître 9^{me}, liv. 9 : «Un moine, nommé Riochate, portait en Bretagne un nouvel ouvrage de Fauste. Il fut contraint par les malheurs de la guerre qui désolait la France, de séjourner plusieurs mois à Clermont où il visita Sidoine, sans lui avouer pourtant le véritable sujet de son voyage. Sidoine ne l'apprit qu'après le départ du messenger : «Je monte aussitôt sur un cheval rapide qui pouvait atteindre facilement le fugitif; j'atteins mon voleur, je lui saute au cou ..., semblable à une tigresse qui se précipite sur le Parthe pour arracher de ses mains ses petits qu'il vient d'enlever. Je me jette aux genoux de mon hôte captif, j'arrête son cheval..., j'ouvre son bagage, je trouve le volume précieux, je le prends, je le dévore et j'en extrais de longs chapitres. Des scribes, à qui je dictais en toute hâte, savaient, à l'aide d'abréviations merveilleuses, retracer avec des signes ce qu'ils n'écrivaient pas avec des lettres. Triomphant de joie, chargé des dépouilles de l'amitié, devenu maître d'un butin spirituel, je revins chez moi. Ce n'est pas sans raison que tu t'enorgueillis; car tu sens bien que tu as un talent d'écrivain capable de forcer ton lecteur charmé à t'applaudir, qu'il le veuille, qu'il ne le veuille pas ... J'ai lu cet ouvrage fruit de nombreuses veilles, cet ouvrage si plein, si fort, si élevé, si bien divisé, si riche d'exemples, offrant deux parties sous la forme dialogique et quatre parties sous le rapport des matières. Tu as écrit souvent avec chaleur, plus souvent avec pompe; avec simplicité, mais sans être vulgaire; avec finesse, mais sans être captieux; tu as traité avec maturité des choses graves, avec soin des questions profondes, avec fermeté des matières douteuses, avec une solide logique des points contestables; certaines choses avec une touche sévère, certaines autres avec une touche gracieuse; tu as su toujours avoir une façon d'écrire morale, judicieuse, puissante, éloquente. Aussi, après t'avoir suivi dans ces différents genres à travers le champ d'une immense composition, je puis assurer n'avoir trouvé chez les autres auteurs, en fait d'éloquence ou de génie, rien qui approche de cette perfection. Tu peux croire que ce jugement est sincère, puisqu'il vient d'un homme offensé. Enfin, le mérite de l'ouvrage ne peut s'élever plus haut, ce me semble, à moins que la voix de l'auteur, son débit, son geste, son maintien, ne viennent ajouter quelque chose.»

Ce témoignage de la part d'un auteur qui passe pour un écrivain des plus distingués de son siècle, nous dispense de toute autre appréciation du mérite littéraire de Fauste.

§7. – FAUSTE SE REND A LYON. – SA CONDUITE PENDANT LA FAMINE QUI DÉSOLE SA VILLE ÉPISCOPALE. – INSTITUTION DES ROGATIONS DANS SA CATHÉDRALE.

Vers la fin de l'année 470, Fauste se rendit à Lyon sur l'invitation de saint Patiens, pour assister à la dédicace de l'église que l'on venait de construire. Un grand nombre d'évêques s'y trouva réunis pour le même objet, et pendant huit jours cette solennité fut célébrée avec une pompe extraordinaire. Fauste fut invité à prononcer les discours d'usage : ce qu'il fit aux applaudissements de toute l'assistance. «Quoique j'ai écouté avidement et applaudi avec transport, lui écrit à ce sujet Sidoine, tes discours tantôt improvisés, tantôt soigneusement travaillés, quand les circonstances le commandaient, je t'ai surtout admiré lorsque, durant les huit jours de fêtes célébrées pour la dédicace de l'église de Lyon, tu cédas aux prières de tes pieux collègues qui te pressaient de prendre la parole. Ton éloquence alors savait tenir un milieu entre les règles de la tribune sainte et de la tribune profane, car toutes deux te sont également familières, et nous t'écoutions, l'esprit attentif, la tête penchée et à notre gré tu ne prêchais point assez souvent, parce que tes discours nous entraînaient. » (Épit. 3, liv. 9)

Ce fut, pendant son séjour à Lyon, que Fauste se lia de connaissance et d'amitié avec Gundebald, roi des Bourguignons, qui lui donna en plusieurs occurrences des témoignages d'estime et de respect.

La charité du saint évêque fut mise à une rude épreuve en l'année 474. La ville et le diocèse de Riez étaient pressurés sous l'étreinte d'une horrible famine. Dans cette calamité, le pontife se faisant tout à tous, prodigua à ses enfants affamés tous les secours que la charité la plus ingénieuse pouvait lui suggérer. Pauvre lui-même, il se dépouilla encore du peu qu'il possédait, pour procurer à son peuple les aliments nécessaires. Il fit venir des provinces voisines, et notamment de Lyon, de grandes quantités de blé que saint Patiens mettait à sa disposition et qu'il distribua généreusement à ses diocésains. A ces secours il joignit ceux de ses exhortations, de ses exemples, de ses austérités pour conjurer le fléau et obtenir de Dieu sa cessation.

Ce fut à cette occasion aussi qu'il institua dans son église les trois jours de supplications solennelles, connues sous le nom de Rogations; supplications qui se perpétuent encore de nos jours, et qui, par là-même, doivent être pour nous plus saintes et plus respectables. Le Seigneur exauça son serviteur, et le souvenir du terrible fléau ne fit que rendre le pasteur plus cher à son troupeau.

§ 8. — ZÈLE DE FAUSTE CONTRE L'HÉRÉSIE DE LA PREDESTINATION

L'année suivante (475), Fauste eut l'occasion de signaler son zèle pour la défense de la foi et la conversion des novateurs. Le prêtre Lucide, attaché à ce qu'on croit à l'église de Marseille, avait propagé l'hérésie de la prédestination en niant la coopération du libre arbitre avec la grâce. Fauste tacha de le détromper dans les lettres qu'il lui écrivit, et dans les conférences qu'il eut avec lui. Puis voyant l'inutilité de ses efforts, il le dénonça au concile de la Province que le métropolitain Léonce convoqua à Arles, et auquel assistèrent 30 évêques, parmi lesquels saint Euphrone d'Autun, saint Patiens de Lyon et saint Mamert de Vienne. Le concile condamna l'erreur, mais il suspendit les procédures contre Lucide, sur les instances réitérées de Fauste qui espérait toujours ramener le novateur à la croyance catholique. Notre pieux prélat s'aboucha de nouveau avec Lucide et s'efforça de faire entrer la vérité dans son cœur par les voies de la douceur et de la bonté, soutenues par l'éloquence de sa parole et la force de ses raisonnements. Le novateur déjà ébranlé par une charité si persévérante, demanda alors d'être instruit par quelque écrit. Fauste se chargea encore de ce soin, en rédigeant, pendant la tenue même du concile, une longue épître qui fut signée par onze évêques afin de lui donner plus d'autorité.

Cette épître est un fort beau monument : on la retrouve dans la *Collection des conciles de l'Église Gallicane*, 1. 1, p. 148, et dans Bartel, *Apologie de Saint Fauste*, p. 50 et suiv. Nous allons en citer quelques passages qui établissent clairement la croyance catholique sur cette matière si étrangement défigurée par les hérétiques anciens et modernes. La lettre de Fauste commence ainsi :

«C'est le grand amour que nous vous portons qui nous engage à dissiper l'erreur d'un frère égaré, moyennant l'aide et la grâce de Dieu, et à ne point le traiter avec rigueur ainsi que se le proposent les pères du concile. Que puis-je vous dire par lettres sur cette matière, comme vous le demandez, puisque m'entretenant avec vous longuement et avec beaucoup de douceur et de bienveillance, je n'ai jamais pu vous faire, reconnaître la force de la vérité ?... Je dirai donc en peu de mots ce que vous devez croire avec l'Église catholique, afin que vous détestiez, avec l'hérésie pélagienne, Pélage lui-même quand il enseigne que la prédestination de l'homme se fait sans aucune coopération de sa part. Anathème donc à celui qui, entre autres impiétés de Pélage, dira avec une présomption coupable, que l'homme naît sans péché, qu'il peut se sauver par ses seuls offerts, et qu'il peut être délivré sans la grâce de Dieu.

Anathème à celui qui dira, que l'homme solennellement baptisé et professant la foi catholique, mais tombé ensuite dans diverses fautes, a péri dans Adam et par le péché originel.

Anathème à celui qui dira que l'homme est destiné à la mort éternelle par la prescience de Dieu.

Anathème à celui qui dira que celui qui a péri, n'avait pas reçu les moyens de se sauver, ce qui s'entend d'un homme baptisé ou d'un païen de ce temps, qui a pu croire et ne l'a pas voulu.

Anathème à celui qui dira que le vase d'ignominie ne peut jamais devenir un vase d'honneur.

Anathème enfin à celui qui dira que le Christ n'est pas mort pour tous les hommes, et qu'il ne veut pas le salut de tous.»

Fauste lui promet ensuite de développer en présence du concile les preuves à l'appui et de réfuter toutes ses objections. Il explique brièvement, mais avec clarté, le sens de chaque anathème, et insiste sur la nécessité de la grâce divine et de la correspondance de l'homme à cette grâce pour assurer le salut. Il termine ainsi sa lettre : «Je garde une copie de cette lettre, pour la mettre sous les yeux des pères du concile, si cela est nécessaire. Si votre fraternité croit devoir y adhérer, qu'elle me l'a renvoie bientôt signée de sa main, ou qu'elle réponde qu'elle la rejette entièrement. Si vous ne voulez point la renvoyer signée comme il a été dit, vous prouvez ouvertement par votre silence que vous perséverez encore dans votre erreur : vous m'obligerez par conséquent à dénoncer votre personne dans une assemblée publique. Écrivez-moi donc, comme je vous l'ai déjà dit, si rejettent tout détour, vous approuvez ou vous rejetez le contenu de cette lettre.»

Cette épître fit une impression si vive sur l'esprit de Lucide, qu'il y apposa sa signature, et qu'appelé ensuite devant le concile, il rétracta solennellement de bouche et par écrit l'hérésie de la prédestination.

§ 9. – FAUSTE PUBLIE SON OUVRAGE SUR LA GRÂCE ET LE LIBRE ARBITRE. – EXAMEN CRITIQUE

Comme, après le Seigneur, on attribua la solution de cette affaire au zèle de Fauste et à sa lettre, les pères du concile d'Arles l'engagèrent à écrire contre l'hérésie prédestinatienne, et à classer par ordre les raisons qu'on lui avait opposées. Fauste se rendit volontiers à leurs désirs : il composa un ouvrage divisé en deux volumes, sur la grâce et le libre arbitre. Avant qu'il l'eût rendu public, un second concile fut convoqué à Lyon contre les prédestinés. Ce concile confirma le jugement rendu par celui d'Arles, et condamna les nouvelles erreurs qui avaient été découvertes dans ces sectaires. Fauste, qui était du nombre des pères de Lyon, fut de nouveau prié de publier son ouvrage et d'y joindre la réfutation des nouvelles erreurs. Ces détails se trouvent consignés dans la préface même de l'ouvrage de Fauste, que l'auteur dédia à Léonce d'Arles, son métropolitain. (Voir Bartel, *Apotogia pro S. Fausto*, p. 81 et suiv.)

Nous y lisons en effet : «Le concile des évêques que, dans votre sollicitude pastorale, bienheureux pape Léonce, vous avez convoqué pour la condamnation de l'erreur de la prédestination, vous l'avez rendu commun à toutes les Églises des Gaules. Mais quant à la rédaction de ce qui a été si bien dit dans les conférences publiques, vous en avez confié le soin et le travail à une personne peu capable. Vous avez peu pourvu à une si grande affaire et à votre sainte réputation, je le crains du moins; et la responsabilité en retombe et sur vous par le fait de votre choix, et sur moi par le jugement de votre charité. Puisque vous savez donc que votre personne est engagée sous le faix qui nous est imposé, vous faites en cela cause commune, si vous accordez un accueil favorable à celui que vous voyez être bien au dessous de votre estime.» Il expose ensuite le but de son ouvrage, le genre de preuves dont il se sert et le motif de la simplicité de son style; afin de mettre à la portée des intelligences les plus bornées, ce qui passait pour fort obscur. Il termine ainsi sa lettre : «Après la souscription du concile d'Arles, de nouvelles erreurs ayant été découvertes, le synode de Lyon a exigé que nous ajoutions de nouvelles choses à ce présent ouvrage.»

Dans cette même lettre, Fauste pose ce principe contre les Pélagiens : que pour établir utilement et salutairement la grâce, il faut y joindre l'obéissance d'un travail

qui en dépend. «C'est comme un serviteur, dit-il, qui doit toujours suivre son maître : s'il arrive que l'un soit sans l'autre, alors le maître sans serviteur paraît sans honneur, et le serviteur sans son maître, oubliant sa condition, ose prendre la place du maître.»

§ 10. – FAUSTE EST DÉPUTÉ AUPRÈS DU ROI EVAKIC

Ce n'est point seulement aux affaires de la religion ou de l'Église que nous trouvons mêlé le nom de Fauste. La haute estime dont il jouissait auprès des princes de la terre, le désigna à leur choix pour la défense de leurs intérêts temporels. L'empire, qui avait souvent changé de maître en peu de temps, était alors gouverné par Julius Nepos. Les Visigoths, sortis des frontières d'Espagne, et déjà établis sous la conduite d'Evaric dans la Novempopulanie et à Narbonne, crurent que l'occasion leur était favorable pour étendre leur conquête. Ils allèrent donc assiéger la ville des Arvennes, et de là ils menaçaient la province de Vienne et les autres provinces voisines.

Dans cette conjoncture, Julius Nepos, qui n'était point en état de résister à Evaric, eut recours à la négociation, et en chargea quatre évêques, Léonce d'Arles, Grœcus de Marseille, Basile d'Aix et Fauste de Riez. Les députés se rendirent auprès du roi Barbare avec mission de traiter de la paix, espérant ainsi préserver l'empire d'un nouveau démembrement et leurs églises des ravages et des ruines exercées dans les provinces voisines. «C'est vous, écrivait Sidoine à Basile, qui, avec les saints pontifes Léonce, Fauste et Groecus, êtes chargé de transmettre les désastres des alliances, les traités de paix entre les deux États. Faites que l'union, la concorde règne parmi les princes, qu'il nous soit libre d'ordonner des évêques, et que les peuples des Gaules qui seront renfermés dans l'empire des Goths, appartiennent à notre foi, s'ils ne doivent plus appartenir à notre domination. » (Épit. VI, lib. VII, ad Basilium)

La négociation ne fut pas heureuse. Evaric poursuivit ses conquêtes. Il se rendit d'abord maître d'Arles et de Marseille, et de là se répandant comme un torrent dévastateur, il soumit à ses lois toute la partie de la Provence en deçà de la Durance. Grégoire de Tours parle de la cruelle persécution que ce roi Arien fit souffrir aux fidèles des Gaules : «Il faisait décapiter, dit-il, tous ceux qui ne voulaient pas se soumettre à sa perverse hérésie, et plongeait les prêtres dans les cachots. Quant aux évêques, il envoyait les uns en exil, et faisait périr les autres. Il avait ordonné de barricader les portes des églises avec des épines, afin que l'absence du culte divin fit tomber en oubli la foi.» La Gascogne et les Deux-Aquitaines furent surtout en proie à ces ravages. La Provence fut moins maltraitée, il est vrai, puisque Evaric souffrit l'assemblée des évêques à Arles, où l'on condamna l'hérésie des prédestinatens. Mais elle eut à supporter beaucoup encore des moyens, des ruses, des violences employés pour implanter la pernicieuse hérésie d'Arius.

§ 11. – FAUSTE EST EXILÉ POUR LA FOI

Dans cette extrémité, le zèle de Fauste pour la foi catholique se manifesta avec plus d'éclat qu'auparavant. Il songea d'abord à prémunir ses ouailles. On le vit parcourir les villes et les bourgs de son diocèse, prêchant avec une ardeur extraordinaire, démontrant avec autant d'éloquence que de lucidité la vérité catholique dénaturée par les sectaires, inspirant à tous une vive horreur de l'hérésie. Mais ce fut surtout dans sa ville épiscopale qu'il fit éclater son zèle, réunissant chaque jour son peuple et son clergé, s'imposant de nouvelles austérités, et soupirant après la palme du martyre afin que son sang éloignai la contagion du troupeau confié à ses soins.

Ce n'était point assez pour lui. Pontife de l'Église et gardien du dépôt de la foi, il voulut pourvoir encore aux besoins de tous les fidèles. Il publia à cette fin un grand nombre de lettres contre les Ariens, et son ouvrage contre les hérésies d'Arius et de Macédonius. Il y ajouta un traité spécial du saint Esprit. Ce zèle ne pouvait que déplaire au tyran : il menaça, mais en vain; le saint évêque n'était que plus ardent à

la défense de la vraie foi; Evaric ordonna alors de se saisir de sa personne, et, l'exilant de son diocèse, il lui assigna la ville de Limoges pour prison.

La persécution est la pierre de touche de la sainteté. Fauste ne se relâcha ni de son zèle, ni de ses austérités. Ceux, au milieu desquels il était condamné à vivre, témoins de ses exemples, admirèrent sa grandeur d'âme, se retremperent dans la foi et la pratique des vertus chrétiennes. La terre d'exil fut un nouveau théâtre, ménagé par la divine providence à ce généreux confesseur de la foi. Rurice, évêque de Limoges, vint le visiter souvent, et lui adoucit par ses bons offices la rigueur de l'exil. Il avait pour Fauste une piété filiale, une tendre vénération, une confiance aveugle se dirigeant d'après ses conseils et lui laissant la direction de sa conscience. C'est ce qui paraît par la lettre de remerciements que notre saint évêque lui adressa quelque temps après, et que l'on trouve encore dans la *Bibliothèque des pères*, t. S, p. 439. *Epist. ad Ruricum*.

§ 12. – FAUSTE REVIENT DE L'EXIL. – SA MORT

Le roi Evaric étant mort, Fauste vit finir son exil, et put retourner dans son église, en 484. Il y fut reçu avec transport, et avec tous les honneurs dus à un généreux confesseur de la foi. Son grand âge n'avait point affaibli son zèle et sa mortification. L'éloignement n'avait fait que lui rendre plus cher le troupeau confié à ses soins. Son entrée fut un véritable triomphe, et de douces larmes coulèrent de tous les yeux. Semant sa dernière heure approcher, il se prépara avec toute la ferveur possible à soutenir le dernier combat, attendant avec une juste confiance la récompense promise à ses travaux et à ses vertus. Enfin après plus de 33 ans d'épiscopat passés dans toutes les rigueurs de la vie monastique, il mourut en paix dans son église le 25 de janvier de l'an 493., âgé de plus de cent ans.

Fauste fut inhumé dans son église cathédrale; mais son corps fut transporté dans la suite, sans qu'on en connaisse le motif, à Cavaillon, où il est exposé à la vénération des fidèles sous le nom du bienheureux Fauste, abbé de Lérins. On ne possédait plus à Riez pour toute relique, que ses vêtements et la chaire du haut de laquelle il annonçait la parole sainte, et prononça, entre autres sermons, le panégyrique de son saint prédécesseur Maxime. Ces précieux restes étaient conservés dans l'antique basilique de Saint-Alban, dite ensuite de Saint-Maxime. Ils périrent avec tout, le mobilier de cette église, dans l'incendie et le ravage qu'y commirent les Huguenots en l'an 1574. On s'explique avec peine l'absence de toute relique de saint Fauste dans notre cathédrale, même après ce désastre.